



Société anonyme au capital de 16.353.774 euros  
Siège social : 3, avenue Hoche, 75008 Paris  
338 620 834 R.C.S. Paris

**Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires  
à l'Assemblée Générale Mixte du 14 novembre 2008**

Paris, le 30 octobre 2008 – L'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires de Foncière Volta se réunira le 14 novembre 2008 à 10 heures au siège social de la Société 3, avenue Hoche à Paris (8<sup>ème</sup>).

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à l'assemblée générale a été publié au BALO n° 123 du 10 octobre 2008 et mis en ligne sur le site internet de la société [www.foncierevolta.com](http://www.foncierevolta.com) le même jour.

Tout actionnaire peut, dans les conditions prévues à l'article R. 225-88 du Code de commerce, demander par courrier adressé à l'adresse suivante : Foncière Volta, 3 Avenue Hoche, 75008 Paris ou par voie électronique à [contact@foncierevolta.com](mailto:contact@foncierevolta.com), les documents et informations mentionnés à l'article R. 225-83 du Code de Commerce.

Ces documents peuvent également être consultés par les actionnaires au siège social situé 3, avenue Hoche, 75008 Paris, dans les conditions de l'article R. 225-89 du Code de commerce et sont disponibles sur le site internet de la Société [www.foncierevolta.com](http://www.foncierevolta.com) .